

Justificatif généré le 13/07/2022

Support de parution :



Date de parution :

13/07/2022

Département de publication :

(92) Hauts-de-Seine

URL de l'annonce :

<https://www.actu-juridique.fr/?p=306939>

N° d'annonce :

618852

SOPOSA 2

Société par actions simplifiée au capital de 10.100 €

**Siège social** : 27/29 rue des Poissonniers 92200 NEUILLY-SUR-SEINE

880 047 733 R.C.S. Nanterre

Aux termes des décisions de l'Associée unique en date du 27/06/2022, il a été décidé en application de l'article L. 225-248 du code de commerce qu'il n'y avait pas lieu à dissolution anticipée de la société et d'augmenter le capital de 25.000 euros par création d'actions nouvelles, portant le capital à 35.100 euros. Les statuts ont été modifiés en conséquence. Dépôt légal au RCS de Nanterre.

Vérifier la validité de l'annonce

**Code de vérification** : aeHP9mG1J

<https://digitalisation.actulegales.fr/#aeHP9mG1J>

